

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 44 (1910)  
**Heft:** 10

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Rameau de Sapin

paraissant chaque mois.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Octobre 1910.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.  
Abonnement: fr. 2,50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les bureaux de Poste: fr. 2,60 pour la Suisse,  
fr. 3,50 pour l'étranger.

## GÉOLOGIE DU CIRQUE DE ST-SULPICE

Résumé d'une étude de M. H. Schardt, géologue. (1)

Le remarquable cirque d'érosion de St-Sulpice est intéressant au double point de vue de la stratigraphie et de l'orographie. Ses terrains du Sursassique supérieur s'y trouvent admirablement à découvert et offrent des profils naturels renfermant de nombreuses couches fossilifères; de plus, divers travaux d'art en ont rendu l'accès plus facile aux géologues.

Le cirque de St-Sulpice est creusé sur l'anticlinal de Monléxi ou du Malmont, lequel prend, plus à l'Ouest, le nom de Mont des Verrières. A l'entrée du défilé du Bont de la Roche, les couches sont verticales, tandis que vers le Haut de la Cour, où l'on traverse l'autre pied-droit de la route, les bancs ont un plongement de 50 à 60°, du côté du N.-W., sous le synclinal des Verrières. Entre ces deux retombées de l'anticlinal, les couches du Malm supérieur dessinent un cintre d'une régularité parfaite, compliqué seulement par quelques petits accidents que seul un examen très attentif permet de discerner. L'intérieur de l'anticlinal est formé par le Malm inférieur, les marnes et marno-calcaires de l'Orgovien qui déterminent, au-dessus du couronnement calcaire, des talus plus doux recouverts de dépôts morainiques et d'éboulis. Le Dogger ne vient au jour que par son étage supérieur, le Callovien, composé d'une faible couche ferro-oolithique et des calcaires échinodermiques de la Dalle nacrée. Quant au Bathonien, qui devrait être représenté par les Marnes du Turcil, sa présence sous la couverture quaternaire est problématique; il n'affleure en tous cas nulle part.

C'est précisément à ce propos que je suis en mesure de fournir quelques renseignements nouveaux. La présence du Bathonien dans le Cirque de St-Sulpice a fait naître entre MM. Saccardi et de Trébolet l'objet d'un débat nourri, à la suite duquel les deux adversaires restèrent sur leurs positions. Au premier abord, j'ai eu la même opinion que M. de Trébolet, tant la configuration orographique du terrain paraît lui donner raison. En effet, du contrefort de l'Érenat, sur le sentier qui conduit au Haut de la Vy, à peu près au niveau de la voie ferrée du Franco-Suisse, on jette d'un coup d'œil tout à fait merveilleux sur l'ensemble du cirque. On voit surgir à ses pieds les bancs verticaux du Malm, dans lequel on a pu reconnaître, vers le Bont de la Roche, le Bathonien, le Kimeridgien et le Séquanien. Les assises marno-calcaires de la base de ce dernier et les marnes de l'Orgovien sont indiquées par les talus couverts de prairies et de

(1) Publiée dans le Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, T. XXXIV.

broussailles, de part et d'autre de l'Areuse. Au Sont des Isles, où la tranchée du Régional a entaillé le Spongilien, le Divésien et la Dalle nacrée, on devine le noyau de l'anticlinal et l'on s'attend à voir dans les prairies qui se développent au pied du crêt de la Dalle nacrée les indices de la présence d'un terrain marneux qui serait forcément le Bathonien du Furcil. Or, quand on scrute plus loin les formes orographiques, il semble bien qu'il en est ainsi. Le crêt de la Dalle nacrée s'élève ostensiblement jusqu'au-dessous de la maison de la Linière, accompagné de son flanc de Spongilien et mis plus en relief encore par une forêt de sapin. D'une façon non moins ostensible, le prolongement de ce crêt paraît être l'arête boisée située devant le Creux de la Corbière et qui descend dans la direction de la fabrique de ciment. Involontairement on y voit le prolongement de la Dalle nacrée, si l'on suppose le Creux de la Corbière situé sur les marnes délitables de l'Argovien qu'on aperçoit se continuant en amont de la fabrique de ciment. Il semble ainsi évident que les talus au-dessous de la Linière sont sur les marnes bathoniennes et qu'en particulier l'ancienne exploitation de marnes hydrauliques, qu'on entrevoit à droite de cette maison, doit avoir mis à jour ce terrain. C'est ainsi que les choses m'apparurent, il y a quelques années, lorsque je notais, dans le Dictionnaire géographique de la Suisse (T. IV, p. 357), qu'on avait fait à cet endroit une tentative d'exploitation de la Marne du Furcil. L'opinion de M. de Tribolet, qui avait jugé de même, me paraissait évidente.

Mais, en 1906, au cours d'une étude détaillée des gisements de pierre à ciment de St. Sulpice, je me suis convaincu qu'il n'en était pas ainsi et que M. Saccard avait eu raison de classer dans l'Argovien le gisement de la Linière exploité jadis par Sevestre, et de le considérer comme le prolongement direct des bancs de la rive gauche. Et cependant, la configuration orographique paraît si claire ! Les contours des couches ressortent si nettement dans le paysage !

(A suivre).

## PHÉNOMÈNES D'HIVER <sup>(1)</sup>

(SUITE)

### IV. MOULAGE DE GLACE

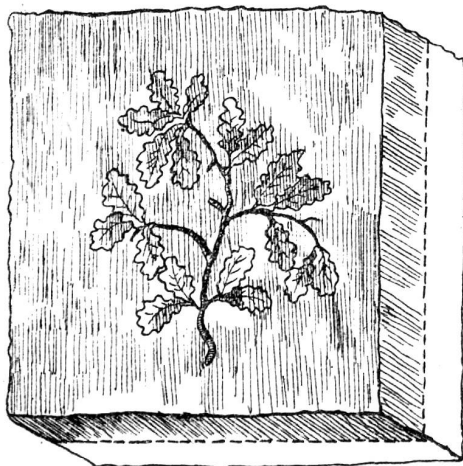
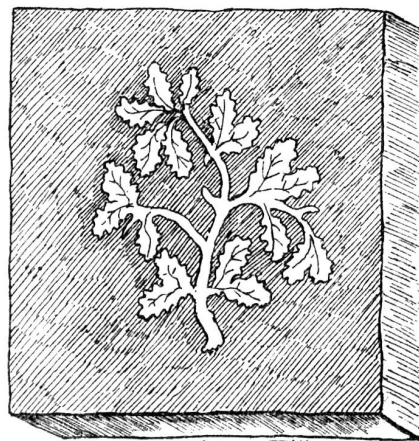


Fig. 1.- Branche de chêne dans un morceau de glace.



F. Louis Filler, del.

Fig. 2.- Coupe de la glace et cavité moulant la branche de chêne.

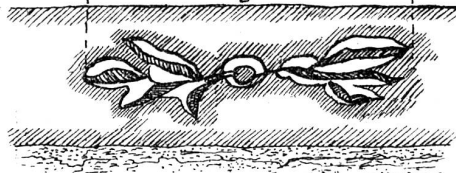
J'ai eu l'occasion d'observer bien souvent dans mes années d'étudiant, sur le patinage du Mail, un phénomène curieux par la perfection qu'il atteint dans certains cas. Des feuilles de chêne ou de noyer tombées des arbres qui entourent alors le patinage, se trouvaient

(1) Voir N° du 1<sup>er</sup> Octobre 1908.

Fig. 3.- Feuilles de noyer prises dans la glace.



Fig. 5

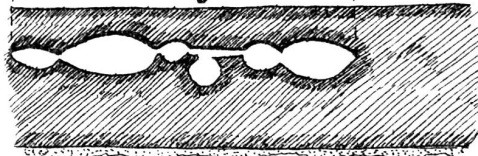


Coupe de la glace avec les feuilles sèches.

Fig. 4.- Empreinte et moule des feuilles dans la glace.



Fig. 6.



Cavités formées par les feuilles et coupe de la glace.

parfois emprisonnées dans la glace. Ces feuilles sèches, réchauffées par le soleil des après-midi d'hiver, fondaient la glace et s'y moulait en creux, cette cavité reproduisant absolument le relief et les formes des feuilles avec leurs nervures et tous les détails de leur dentelure. Ses figures ci-dessus et ci-contre illustrent ce phénomène.

F. Louis Ritter.  
art. peintre.

## 65<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB JURASSIEN

Alors que Jupiter Silvius, essoufflé, reprend haleine, les Clubistes, qui avaient décidé de tenir leur première réunion annuelle Dimanche 10 Juillet, s'empressent de gravir les pentes de la montagne et s'arrêtent triomphants, à la Ferme Robert. Quel plaisir de se retrouver en pleine nature, au sein de cette luxuriante et précieuse végétation du Creux-du-Van!

L'assemblée commence, avec le gracieux concours du soleil, par le chant du Club Jurassien entonné avec entrain par 40 clubistes venus de Neuchâtel, de Travers, de Fleurier, de Renan et de La Chaux-de-Fonds.

Le président du Comité central, M. Aug. Salise, professeur au gymnase de La Chaux-de-Fonds,

donne la parole successivement aux trois sociétaires suivants :

M. Ed. Sacot, un vétéran, présente quelques considérations sur les différentes races de chiens et les mœurs particulières de ces animaux qui sont parmi les premiers que l'homme domestiqua. Ce travail est accompagné de dessins en couleurs.

M. Ed. Stauffer, prof. au gymnase de La Chaux-de-Fonds, parle d'une plante intéressante au point de vue scientifique, mais néfaste par la facilité avec laquelle elle s'est répandue d'Amérique en Europe. L'Élodée du Canada (*Elodea Canadensis*) a été, pour cela, appelée la peste d'eau. Une fort belle et grande planche, dessinée et coloriée par l'auteur du travail, illustre son exposé vivement applaudi.

Suis c'est le tour de M. le D<sup>r</sup> G. Roesinger, prof à l'École de commerce de La Chaux-de-Fonds. Un croquis en couleurs, de fortes dimensions, nous montre les divers terrains traversés par la grande route de la Tuc-des-Alpes. Par un exposé clair et précis, M. Roesinger fait facilement comprendre à ses auditeurs attentifs les causes pour lesquelles la route passe à tel endroit plutôt qu'à tel autre, pourquoi elle escalade ou prend en écharpe les pentes rocheuses et s'infléchit au contraire dans les terrains marneux.

Ses heures passent vite à entendre parler les hommes de science. Aussi le président propose-t-il une séance de relevée qui ne manquera pas d'originalité, le local choisi étant ... la Roche aux Morts. - Chacun est d'accord : on chante l'hymne national et l'on va pique-niquer avec conviction, toujours avec l'agrément du gai soleil.

À 3 heures, les clubistes petits et grands, au nombre d'une trentaine, se retrouvent au pied des roches verticales, après avoir escaladé les éboulis qui défendent avec succès nos plantes rares contre les arracheurs de fleurs. Là, M. Roesinger explique de quelle manière s'est formé le Creux-du-Van (Vanil, vanel = rocher), par l'érosion et par le frottement du grand glacier préhistorique dont les blocs erratiques sont les fidèles témoins.

M. Stauffer donne un aperçu de la flore de notre propriété, puis chacun se met en devoir de regagner la Fontaine-Froide. Hélas ! ne voilà-t-il pas que le baromètre glisse sur un bloc moussu et dégringole avec rapidité. Bientôt une violente averse rappelle aux intrépides.... que l'année est réputée pluvieuse. Cependant, on remonte l'instrument, et, l'alerte passée, on reprend le chemin du retour, en pensant à la belle journée qu'a eue le Club Jurassien et en formant des vœux pour la prochaine.

Ajoutons un détail administratif : l'assemblée a décidé : 1° la confection d'un nouvel insigne aux initiales du Club ; 2° l'inscription du Club Jurassien en qualité de membre à vie de la « Ligue suisse pour la protection de la nature ».

L'Archiviste du Club Jurassien :

R. Steiner.

## A PROPOS DE L'HELIX ASPERSA <sup>(1)</sup>

Pour ajouter quelques mots à l'intéressante notice de M. Sean Biaget sur l'*Helix aspersa*, Müller, je viens rappeler aux lecteurs du Rameau que l'explication proposée pour la dispersion de ce Gastropode terrestre du Midi se vérifie partout où les marchands de légumes introduisent des primeurs de Marseille et d'autres stations de la région méditerranéenne : Elle a été consignée dans plusieurs ouvrages et articles malacologiques, entre autres dernièrement encore dans les *Mitteilungen der thurgauischen Nat. Gesell.* Heft 15, 1902, p. 63, car dans la Suisse orientale on mange aussi des primeurs du Midi, moins souvent pourtant l'*Helix* comestible en question, qui pourrait bien finir par s'acclimater dans nos jardins de Zurich, de Frauenfeld, et d'ailleurs, tout comme à Lausanne et à Genève. L'an dernier, j'ai trouvé moi-même *H. aspersa* adulte et bien portante dans un jardin de Fluntern, près de Zurich, à l'altitude de 510 m. (Pilla Diana), où elle doit avoir été introduite de la façon indiquée. Elle doit s'y trouver bien pour parvenir à l'état adulte, et l'on arrivera probablement à la signaler encore ailleurs.

D<sup>r</sup> L<sup>s</sup> Rollier.

(1) Voir Rameau de Sapin du 1<sup>er</sup> Août 1910, p. 32.